

COLLECTE SÉLECTIVE

Tous les papiers et emballages

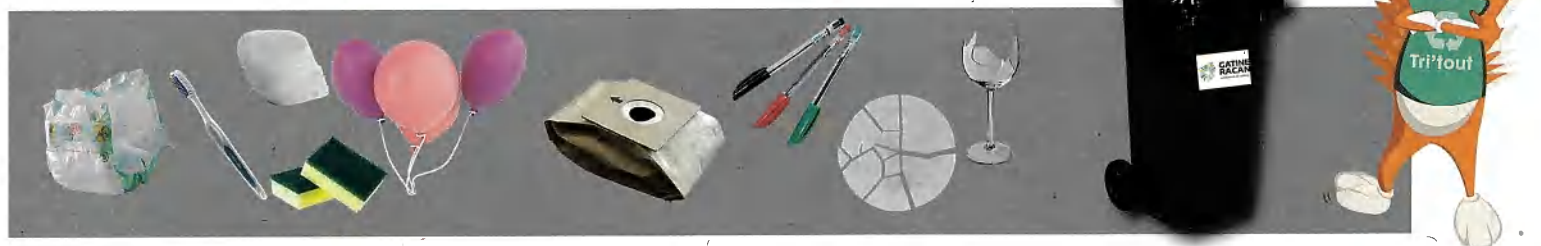
À CONSERVER



Nappe et vaisselle jetable

NE PAS IMBRIQUER
ECRASEZ VOS EMBALLAGES

ORDURES MÉNAGÈRES



LES CENTRES TRI TOUT

Bois, cartons, ferraille, déchets verts, déchets non-recyclables, textiles, meubles, verre, déchets toxiques...

Limité à 1m³ / jour et 3m³ / semaine

	Pernay	Saint-Antoine-du-Rocher *	Saint-Paterne-Racan
Lundi	9h - 12h	14h - 17h30	8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h15
Mardi	Fermé	14h - 17h30	Fermé
Mercredi	14h - 17h30	9h - 12h / 14h - 18h	8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h15
Jeudi	14h - 17h30	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	9h - 12h / 14h - 17h30	8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h15
Samedi	9h - 12h / 14h - 17h30	9h - 12h / 14h - 18h	8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h15

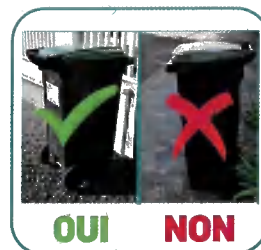
Périodes de fortes fréquentation



* Caverne de Tri'tout (recyclerie) ouverte aux mêmes horaires

MON RÉCAP' DE LA COLLECTE

Les bacs de déchets ménagers et les sacs ou bacs jaunes doivent être sortis la veille du jour de collecte lorsqu'ils sont **PLEINS**. Attention, les déchets qui ne seraient pas mis dans les contenants définis au recto ne seront pas collectés.



SUITE À UN JOUR FÉRIÉ, LA COLLECTE EST DÉCALÉE D'UNE JOURNÉE

JOUR HABITUEL	ORDURES MÉNAGÈRES COMMUNES CONCERNÉES	COLLECTE SÉLECTIVE COMMUNES CONCERNÉES
LUNDI	Cerelles, Charentilly, Saint-Antoine-du-Rocher, Saint-Roch	Bueil-en-Touraine, Neuvy-le-Roi, Saint-Aubin-le-Dépeint, Saint-Christophe-sur-le-Nais, Saint-Paterne-Racan, Villebourg
MARDI	Neuillé-Pont-Pierre, Pernay, Semblançay	Cerelles, Rouziers-de-Touraine, Saint-Antoine-du-Rocher
MERCREDI	Beuil-en-Touraine, Saint-Aubin-le-Dépeint, Saint-Christophe-sur-le-Nais, Saint-Paterne-Racan, Villebourg	Charentilly, Pernay, Saint-Roch
JEUDI	Chemillé-sur-Dême, Epeigné-sur-Dême, Neuvy-le-Roi, Rouziers-de-Touraine, Sonzay	Beaumont-Louestault, Chemillé-sur-Dême, Epeigné-sur-Dême, Marray
VENREDI	Beaumont-Louestault, Marray	Neuillé-Pont-Pierre, Semblançay, Sonzay

« Y'A PAS D'ÂGE POUR LE COMPOSTAGE ! »

Dès le 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC interdit les biodéchets dans la poubelle d'ordures ménagères. Mais alors, que faire de vos biodéchets ?

**Une solution toute simple s'offre à vous :
LE COMPOSTAGE.**

Processus naturel, le compostage vous permet de réduire votre poubelle de 35% !



Les 3 règles d'or du compostage

- 1 Alternier les apports
- 2 Brasser légèrement
- 3 Garder l'humidité



Pour réserver un composteur, rien de plus simple : envoyez-nous un mail à compostage@gatine-racan.fr en précisant le volume souhaité.

INFORMATIONS
02 47 29 81 06

WWW.GATINE-RACAN.FR

**GATINE
RACAN**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES